Jusqu'au jour jusqu'à jusqu'à toutes les explications que nous fournit à la Chambre sur la date de cet homme. Gouverneur désigne ainsi M. Clémenceau.

M. Clémenceau (mouvement prolongé) répond quelques mots qui se perdent dans le bruit.

M. Millevoye lui crie à deux reprises : vous êtes un lâche !

L'agitation est à son comble. La plupart des députés ont quitté leur place pour se répandre dans les couloirs.

M. Yves Guyot. — Je demande l'inscription en tête de l'ordre du jour de demain de la proposition sur le [illegible] des vins.

M. Dupuy. — Je demande le maintien de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est maintenu ; la séance levée à 5 heures et reprise à demain à 2 heures.

M. Clémenceau demande réparation

A l'issue de la séance M. Clémenceau a envoyé MM. Salis et Ménard-Dorian, députés de l'Hérault, demander réparation à M. Deroulède.

Le 15, jeudi de la Chambre a refusé nettement de donner aucune satisfaction.

M. Clémenceau a ensuite envoyé MM. Rabian et Wirkersheimer avec mission de demander réparation à M. Millevoye. Mais le député de la Somme leur a répondu qu'il ne voulait pas les mettre en cause ses amis ; car il se réserve lui-même d'envoyer des témoins à M. Clémenceau.

Démarche de M. Clémenceau

auprès du Président de la Chambre

M. Clémenceau, à l'issue de la séance eut un entretien avec le président de la Chambre, dans lequel, assure le *Courrier du Soir*, le député du Var aurait déclaré qu'il comptait sur lui pour le faire respecter alors que ses adversaires se dérobaient devant lui.

Si cette protection lui était refusée, il aviserait lui-même laissant au président la responsabilité des incidents qui pourraient en être la conséquence.

Les intentions de M Millevoye

M. Millevoye avait engagé ce soir des pourparlers avec ses amis pour son duel avec M. Clémenceau ; mais comme on lui a fait remarquer qu'il se mettait dans l'impossibilité de prendre la parole dans l'interpellation de jeudi il a décidé à n'animer l'affaire qu'après cette date.

Les amis du député d'Ain en assurent qu'il donnera ensuite à ses témoins, en dehors du parlement, mandat d'exiger un duel au pistolet ou à l'épée.

Tant pis pour le Sosie

Paris, 19 juin. — Une très curieuse affaire de coups et blessures a été jugée aujourd'hui devant la 10e chambre correctionnelle. Voici le fait.

Le 6 février dernier, Mlle Céline Jacquier, une gentille soubrette de 20 ans, se mettait à la recherche de son amant, un « misérable » qui l'avait abandonnée depuis quelques semaines, et le hasard voulut qu'elle crût reconnaître en un passant qu'elle croisa celui qui sans crier gare avait brusquement rompu avec elle.

La chose se passa dans les environs de l'Elysée-Montmartre.

Or, celui-là n'était pas l'amant recherché pour la soubrette, mais comme celle-ci paraissait être absolument sûre de ses yeux, qu'elle ne pouvait point se tromper et qu'elle était charmante, il se laissa faire très volontiers, mit complètement dans la peau de l'autre » et demanda à la jeune femme de l'accompagner dans une chambre d'hôtel où pourrait se terminer l'aventure le différend qui les divisait.

La nuit se passa calme, mais le matin venu, et tandis que le « faux » infidèle reposait du sommeil du juste, Céline Jacquier se leva doucement, prit un revolver dans la poche de sa robe et fit feu sur son compagnon, M. Florenti, qui ne fut que légèrement blessé à la tempe.

Puis, tournant son arme contre elle-même, elle tenta de se suicider, mais en fut heureusement empêchée par ses victimes.

Céline Jacquier a été condamnée à deux mois de prison et comme les renseignements fournis sur son compte sont excellents et qu'elle manifeste un profond repentir, le tribunal la fait bénéficier de la loi Bérenger.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

INCENDIE D'UNE FABRIQUE D'HUILE A AMIENS. — Amiens, 19 juin. — Un incendie considérable a détruit, la nuit dernière vers onze heures, l'importante fabrique d'huiles de la Hoque Chévot, située rue de Grajeune.

Le feu a pris au premier étage près du monte-charge. Aperçu aussitôt par le concierge, l'alarme a été donnée. Les pompiers revenus dans un banquet sont arrivés et ont organisé les secours.

L'usine était située dans un pâté de maisons anciennes toutes occupées par des ouvriers. Ceux et ceux qui abandonner leurs demeures et sauver leur mobilier.

A minuit, toutes ces constructions s'effondraient avec fracas.

La pompe à vapeur de la gare du Nord a été amenée sous la conduite de l'inspecteur Puybonnieux. Elle a rendu d'importants services.

Le feu, activé par des matières inflammables, un magasin était rempli de tonneaux vides et un autre magasin contenant des chaudières remplies d'huile, a pris des proportions effrayantes.

Des gerbes de flammes s'élevaient à une immense hauteur, éclairant d'une lueur sinistre, les principaux bâtiments de la ville.

Six pompiers ont été blessés peu grièvement.

A quatre heures du matin, on était maître du feu.

Les pertes sont évaluées à 350,000 francs pour M. Auguste Thévot. Quatorze maisons se sont effondrées ou ont été endommagées.

On peut évaluer les dégâts à un total de 600,000 francs.

La cause du sinistre est inconnue.

Nouvelles Etrangères

Chiffres définitifs des élections allemandes

Berlin, lundi 18 juin. — Voici les résultats officiels et définitifs des élections du 15 juin : Sont élus 1013 députés qui se répartissent comme suit :

Conservateurs, 60 ; parti de l'empire, 9 ; agrariens, 1 ; nationaux libéraux, 52 ; centre 102 ; socialistes, 32 ; démocrates, 49 ; Polonais, 15 ; Alsaciens, 6 ; antisémites, 2 ; démocrates du Sud, 4 ; indépendants, 8.

Il y a lieu à 284 ballottages.

Dernière Heure

INTERPELLATION sur Cornélius Herz

Paris, 19 juin. — On annonce que M. Develle interviendra jeudi prochain avec M. Dupuy dans l'interpellation sur Cornélius Herz.

Si la tournure des débats l'exigeait, il fournirait des explications décisives sur les négociations poursuivies avec l'Angleterre pour obtenir son extradition.

M. Déroulède a déclaré ce soir à un de ses confrères qu'il n'interviendrait pas dans le débat.

UN DUEL

Loudun, 19 juin. — A la suite d'une polémique de presse, une rencontre s'est engagée ici entre M. Bazille, député de Poitiers, et M. Amirault, conseiller général à Loudun. M. Amirault a été légèrement blessé.

GUILLAUME II ET SON CHANCELIER

Berlin, 19 juin. — Sur la foi d'informations puisées aux meilleures sources, je suis à même de démentir la nouvelle du *New York Herald* relative à un prétendu orageux entre l'Empereur et son chancelier.

Le gouvern ment ne songe pas à recourir à des mesures extraordinaires ; il espère malgré cela sortir de cette crise intérieure. On ne prévoit de grandes difficultés qu'au point de vue économique.

LA BELGIQUE

Violent incendie à Schaerbeck

Bruxelles, 19 juin. — Un incendie d'une extrême violence a éclaté, lundi après-midi, à Helmet, hameau de Schaerbeek, dans la menuerie de MM. Van Hove et Stobiaers.

Le moulin était non complètement par la vapeur. L'usine complètement à étages. Dans les sous-sols étaient les appareils de transmission, au rez de chaussée les cylindres, au 1er étage la fabrique de sciures, la chambre à farine avec les appareils y adaptés, au 2e les appareils de la bluterie, au 4e les chambres à poussières.

Il y avait sept chevaux à l'écurie, MM. Van Hove et Stobiaers occupaient une douzaine d'ouvriers.

Le feu a pris hier, vers 2 heures après-midi, dans l'aile principale de la menuerie, au 2e étage, à l'endroit où est établie la « brosse à lisse ». M. Stobiaers était au travail avec ses ouvriers quand on est venu lui annoncer l'incendie. L'alarme fut donnée immédiatement.

M. Stobiaers lui-même, avec ses ouvriers, s'employa à sauver tout ce qu'il put ; un certain nombre de sacs de blé furent jetés par la fenêtre ; un voisin, M. Crets, employé au chemin de fer, vint peu après se joindre à lui. Mme Stobiaers était affolée ; cependant elle eut encore la présence d'esprit de sauver tous les papiers importants et les serrer dans le coffre-fort placé dans le bureau, au rez-de-chaussée de la maison d'habitation. M. Crets aidera l'obligea à s'en retirer et la conduisit, ainsi que la servante, chez M. Delvaux, rue Warandeveldte, 2.

Malgré la promptitude des secours, il fut bientôt reconnu que tout espoir de sauver l'usine incendiée était perdu. Les flammes, activées par le vent, avaient envahi tous les étages ; à 2 heures 1/2, la toiture s'écroula avec fracas, entraînant avec elle une multitude de rats qui, à la grande joie des spectateurs, circulaient à la lueur des cornichés, cherchant à échapper à la mort.

A 3 heures 1/2, nouvel effondrement du côté de la rue Portaels. Heureusement, pas de blessés.

Les chevaux et les camions ont pu être sauvés à temps.

Les dégâts sont évalués à 300,000 fr.

On devait, hier matin, installer une pompe dans l'usine, pour nettoyer le puits artésien ; dans ce cas, les ouvriers auraient reçu congé ; il est probable qu'alors le sinistre aurait été évité, car tout fait supposer que la combustion est due à une étincelle qui aura jailli de la toile métallique sur laquelle travaille la brosse à blé.

LES GRÈVES DANS LA RÉGION

A Roubaix

Une grève d'ouvriers fondeurs s'est déclarée chez M. Dufosser, rue du Fresnoy ; dix-sept ouvriers ont quitté leur travail réclamant le renvoi d'un contre-maître.

Mais M. Dufosser a refusé d'opérer à cette mesure.

Rue de la Fontaine, usine Vernier-Delaoutre, cinq ouvriers ont repris le travail, le nombre de ceux qui travaillent est donc de 15, 10 étant rentrés à l'usine samedi.

Aucun changement à signaler à la filature Cavrois-Mahieu ; ses 29 rattachées sont toujours en grève.

A Tourcoing

Un groupe d'ouvriers rattacheurs de l'établissement Philippe Lamoureux et Leroux Frères, rue de la Blanche-Porte, qui se sont mis en grève samedi, au nombre de 50, s'est présenté hier matin jusqu'au dernier jour ; une lettre dont les patrons ont refusé de prendre connaissance et la grève continue.

L'élection du canton Nord DE LILLE

La *Dépêche* chante victoire et le *Réveil du Nord* récrimine.

Nous croyons que l'heure n'est pas aux récriminations. La période électorale terminée, nous reprendrons la conversation avec le *Réveil*, s'il le désire, et nous examinerons si c'est bien pour, comme il l'affirme, qui avons « mis le feu à la maison, ou s'il n'est pas, au contraire, lui-même, l'auteur de l'incendie.

Pour le moment, il s'agit d'éteindre le feu, et c'est ce qui seul doit nous préoccuper.

Les républicains progressistes ont une règle de conduite invariable, qui peut se résumer dans ces trois termes : Accomplissement résolu du devoir républicain, compromission et faiblesse réciproques, sévèrement évitées, et fidélité à la discipline républicaine.

Nous sommes entrés dans la lutte en affirmant ces principes : nous continuerons à les inscrire jusqu'au dernier jour ; nous en inspirant encore, persuadés d'être suivis par l'immense majorité des électeurs républicains du canton-Nord, qui placent bien au dessus des questions de personnes et des rancunes les particuliers l'intérêt supérieur de la République.

Si M. Rigaut avait obtenu dimanche moins de suffrages que M. Delesalle, il se fût immédiatement désisté en faveur du candidat socialiste, comme il en avait pris l'engagement. Et tous nous aurions marché ensemble, non pas pour le triomphe du socialisme, mais pour la défaite du cléricalisme.

Il est juste le droit de compter sur la même attitude loyale et conforme aux traditions républicaines de la part de ceux qui soutenaient hier la candidature de M. Delesalle.

Et nous faisons appel à tous les républicains, sans distinction de nuances. Nous leur demandons de faire trêve, un instant, à leurs dissensions, et de s'unir sur le terrain de la solidarité démocratique pour faire face au candidat réactionnaire et clérical.

S'ils le veulent bien, s'ils savent patriotiquement sacrifier leurs amertumes et leurs griefs sur l'autel de la République, ils rabatteront dimanche la jactance des cléricaux qui entonnent déjà des chants de triomphe.

Lors des élections législatives de 1885, les divisions républicaines avaient favorisé presque partout le succès des réactionnaires. Un second tour de scrutin semblable au premier, et c'était une majorité cléricale à la Chambre, c'étaient les destinées de nos institutions démocratiques de nouveau menacées et mises en péril.

En présence du danger, deux hommes entreprirent l'œuvre de concentration républicaine : M. Rance, représentant les républicains progressistes, M. Clémenceau, au nom des radicaux.

La tâche fut point facile, car les luttes avaient été ardentes, les polémiques vives et passionnées.

MM. Rance et Clémenceau parvinrent cependant à triompher des difficultés, et s'ils ne sauvèrent pas ce jour-là la République, ils lui rendirent du moins un éminent service que tous les sincères républicains ne doivent pas oublier.

Nous ne prétendons pas grossir outre mesure l'importance du scrutin de dimanche dans le canton-Nord, et encore moins en faire une des élections législatives de 1885.

Mais nous disons qu'aujourd'hui, comme alors, c'est la même situation qui se présente, ce sont les mêmes divisions, les mêmes querelles entre républicains aboutissant au même succès relatif des cléricaux.

Et nous ajoutons que cette fois encore c'est seulement par la concentration républicaine, par la discipline la plus rigoureuse et la plus absolue que nous infligerons une nouvelle défaite au cléricalisme.

Abandonner ce tutélaire principe de discipline et d'union des républicains après le premier tour de scrutin, ce serait faire le jeu de la réaction cléricale qui ne peut jamais triompher qu'à la faveur de nos divisions.

Ce serait assurer de nombreux succès aux cléricaux, ce serait favoriser leur influence et leurs audacieuses tentatives.

Et un républicain digne de ce nom qui veuille prêter la main à une œuvre semblable ?

Nous ne le pensons pas.

Et nous sommes assurés que les 900 républicains qui ont voté dimanche pour M. Delesalle voteront dans huit jours pour M. Rigaut.

N'oublions pas la parole de Gambetta que nous rappelons précisément il y a quelques jours et qui est plus que jamais d'actualité : Le cléricalisme, voilà l'ennemi !

Georges ROBERT

TERRAIN DÉBLAYÉ

Aujourd'hui, le terrain est nettement déblayé.

D'un côté, M. Emile Scrive, candidat de la réaction, représentant des bedeaux et de toute la gent cléricale.

De l'autre, M. Rigaut, candidat de la République.

Jamais situation n'a été plus nette.

Les républicains du Canton-Nord savent de quel côté est le devoir.

LE DRAPEAU DE M. SCRIVE

La Vraie France s'exprime en ces termes sur l'élection du Canton-Nord :

Nous félicitons M. Scrive d'avoir tenu haut et ferme le drapeau de nos revendications.

Les revendications de la *Vraie France*, on les connaît.

C'est au dessus de tout et par dessus tout la monarchie ; c'est la suppression pure et simple de tout le régime républicain.

Les revendications de la *Vraie France*, en attendant, c'est la suppression de toutes nos lois sur la neutralité de l'école, sur l'enseignement laïque, sur l'égalité de service militaire.

Voici les revendications dont M. Scrive tient le drapeau haut et ferme !

Cela dicte le devoir de tous les républicains, sans acception de nuances.

Aucun d'eux ne peut s'abstenir dans une situation si parfaitement claire.

Tous iront voter contre le candidat **qui tient haut et ferme le drapeau des revendications cléricales et royalistes.**

Cantique de conquête

La réaction chante déjà l'Hosannah triomphal.

Elle s'imagine que le canton-nord, ce fief de la République, est une proie qui ne peut plus désormais lui échapper.

Elle pousse déjà le cri de victoire et la main crochue du clergé s'étend sur le canton Nord.

En sommes-nous là vraiment ?

Allons donc ! Nous ne le pensons pas, nous nous refusons à croire à une pareille reculade.

A l'heure où la réaction mobilise toutes ses forces pour s'emparer d'un siège qui depuis si longtemps appartient à République, les républicains vont-ils dont se laisser arracher un de leurs fortins les plus solides ?

Ce serait trop se prétendre.

Les républicains répondront dimanche.

Simple rapprochement

Il y a quelques jours la *Vraie France* rendant compte de la mort de M. de Trévenoux, sénateur des Côtes-du-Nord disait :

A la Révolution de 1848, il *sortit adhérent à la République* et les Côtes du Nord l'avait envoyé à l'assemblée constituante.

En 1849, il entrait à l'assemblée législative où *il se plaça dans les rangs monarchistes.*

En 1885, M. Emile Scrive, candidat clérical, soutenu par la *Vraie France*, adhère à la République.

Pour combien de temps ? Jusqu'au jour où les réactionnaires seront en majorité, tout simplement.

Nous avons, par expérience, que chez les cléricaux, ces sortes d'adhésions n'ont aucune importance. Ils adhèrent aujourd'hui, quitte à passer demain avec armes et bagages dans le camp adverse.

Nous voulons espérer qu'aucun républicain ne sera dupe du subterfuge trop fréquemment employé par les protégés des sacristies.

DANGER VISIBLE

Les chiffres du scrutin de dimanche montrent avec quelle discipline, quelle suite d'idée dans l'effort, les cléricaux ont manœuvré en faveur de la candidature Scrive.

Il nous semble qu'un pareil exemple doit être l'objet des réflexions des républicains du canton Nord.

Ce canton qui a toujours donné une majorité à la République va-t-il donc tomber entre les mains des bedeaux et de parti clérical ?

Nous ne le croyons pas.

Le danger est visible. Il y a lieu d'y faire face en mobilisant contre l'ennemi commun, contre le cléricalisme militant et menaçant, toutes les forces de l'armée de la démocratie.

Les questions de personnes n'ont en présence d'un pareil état de choses.

Le parti des curés monte à l'assaut des libertés républicaines.

Les républicains, *tous les républicains*, n'auront, nous en sommes convaincus, pas de leur devoir.

Sèrment de candidat

« Ton ami recevra une foin de plus les liens qui nous unissaient à moi. Entre nous c'est découpé à la vie, à la mort. »

(Lettre de M. Emile Scrive aux électeurs du canton Nord).

Il avait on ma pas de dit hui cents voix.

Emile représentant. Il leur dit « cent fois

Lecbance vient de coudre, « venez que me ballotte,

A mon entier « vous un pas ce radiqueto.

Bêni soit le seigneur qui fait ainsi plaisir

A un candidatino,.... au candidat martyr

Qui paraissant. On a voulu me faire taire

De vestes on m'a fait meubler un vestiaire

Malgré tout, malgré tous, j'ai maintenu mon nom

Si bien qu'on m'a nommé : « Le candidat-canapon. »

Mais insiste, que peut bien faire « l'histoire des

Ages

Et même au « non-nord que trente blachonnes

Semblent mon lot sur terre et me fassent du tort.

Ue courenable que ces électeurs en levant les bras avec un geste d'apôtre.

Entre nous, c'est toujours la vie, à la mort !

***

Emile respira puis, lentement reprit :

Des gens bien informés on fait courir le bruit

Que j'étais des bedeaux le candidat auguste

Entre nous je conviens que cette idée est juste

Mais interrogez donc un peu les cléricaux

Tous dirout que je suis verser mes monceaux

Pour que je ne simple souffre et le travail l'acable.

(Quand on est candidat, on devient charitable)

Je veux qu'on mange fort et qu'on boive souvent

Le ventre n'est pas fait pour rester vide et vent

Avec toi, je veux même, électeur très honnête

République partagerons-nous

Par des dindons truffés changer ton ravenq-saur !

***

Ta peux compter sur moi z'a la vie, à la mort !

(Il leve la main droite et crache par terre.)

E. L.-B.

Le candidat de l'« Echo du Nord »

L'*Echo du Nord* avait évité de prendre rang dans la bataille électorale au premier tour de scrutin.

Il avait donné d'excellentes raisons pour ne point patronner M. Emile Scrive mais il s'était abstenu également de soutenir les candidatures de ce dernier.

Aujourd'hui que le candidat de la réaction arrive premier, l'*Echo* change subitement sa tactique et dédaignant l'humble fiffre, il sonne à pleins poumons de l'olphant pour chanter aux échos la gloire de l'éminent Emile Scrive.

Il lui découvre tout à coup des tas de qualités que ce candidat n'avait pas la veille. Les vertus de M. Scrive ont germé en une nuit comme les champignons après un orage.

Ce n'est plus seulement un homme, mais, dans tout aux yeux de l'*Echo*, c'est un dieu dont la gazette de le Grand'Place célèbre par avance le succès.

Et qu'est-il fallut pour provoquer l'enthousiasme débordant de l'*Echo* succédant aux critiques formulées par ce journal 48 heures avant ?

Tout simplement que le candidat réactionnaire ait, en apparence, des chances de réussir. Et le vent qui souffle il y a deux jours, l'*Echo* prend le vent et salue les soleils qui semblent se lever (*soleil* est excessif mais la comparaison fait image).

Si, ce qui n'est pas probable, M. Scrive était par malheur, élu dimanche, l'*Echo* dont on connaît au cuveil un le sérénité écrirait gravement : « Le candidat que patronnait l'*Echo du Nord* a battu son concurrent. »

Nous convenons que ce serait amusant pour la galerie, aussi amusant que le chant triomphal de l'*Echo* après les élections municipales de Lille où il annonçait à la grande joie du public le succès de *sa liste*, mais nous pensons aussi que l'attitude effacée qu'avait prise notre confrère au premier tour, convient admirablement à son tempérament et qu'il est été bien inspiré en s'y maintenant.

Nous savons bien que le patronnage accordé à M. Scrive par l'*Echo* n'aura pas la moindre influence sur l'esprit des électeurs républicains du canton Nord, mais il nous paraît opportun de rappeler au journal qui prétend défendre la politique de gouvernement vienne se mettre tout à coup à la remorque des journaux réactionnaires tels que le *Dépêche*, le *Vraie France*, la *Croix du Nord* et *Le Lillois*.

Chronique du Sport

Courses de Lille Saint-Amand

A la course de Lille-Saint-Amand trois rosbifs sont remportés les premières places.

Dans la course des vétérans, M. Gélon a obtenu le deuxième prix. M. Calleau, le prix.

Course junior, le prix. M. Désesperre sur 26 partants.

Sport vélocipédique Roubaisien

Le sport vélocipédique Roubaisien organise des courses vélocipédiques pour le dimanche 20 juillet prochain.

Chronique Locale

ROUBAIX

INCIDENT COUPEZ-DESCHAMPS

Le citoyen Coupez nous demande l'insertion de la note suivante :

A la suite d'un article paru dans le journal le *Roubaisien*, considéré comme injurieux, par M. A. Coupez, conseiller municipal, en date du 4 juin MM. Alfred Duhurcq et J.-Elie Duquesnoy, conseillers municipaux, de demander au gérant de cette feuille, M. Deschamps, une rétractation de l'article où une réparation par les armes.

Leur mission terminée, MM. Duhurcq et Duquesnoy ont adressé la lettre suivante à M. Coupez :

» Mon cher ami,

» Nous sommes allés tout matin au domicile de M. Deschamps, qui a déclaré à plusieurs reprises de constituer des témoins, refusant de retirer l'article injurieux, disant que M. Coupez doit être considéré comme très heureux d'être mis en vedette dans le *Roubaisien*, et déclarant qu'il fallait bel et bien qu'il vous [illegible]

» Croyez, cher ami, à notre sincère affection.

Alfred DUHURCQ.
J.-Elie DUQUESNOY.

» M. Coupez a répondu par la lettre suivante :

« Mes chers amis,

» Je vous remercie très sincèrement de votre concours pour la mission délicate que je vous avais confiée.

» Je vais maintenant à quoi mon tour des farfaronnades du malamore qui a pris Deschamps.

» Sa bravoure consiste au moment de ses injures à avoir derrière lui toute la maréchaussée.

» Je vous prie de recevoir mes profondes amitiés.

AD. COUPEZ.

Cette note communiquée également au *Journal des Roubaix*, a paru dans l'édition d'hier soir.

M. Deschamps nous adresse la lettre suivante qu'il nous prie d'insérer :

Monsieur le Rédacteur,

J'apprends avec stupéfaction par la note parue dans le *Journal de Roubaix* d'hier soir, que l'on refuse de constituer des témoins et de rendre raison à M. Coupez. Je tiens à vous faire remarquer que lui, paru dans le *Roubaisien* de samedi.

J'ai bien reçu la visite de MM. Duhurcq et Duquesnoy qui, *en leur nom personnel*, m'ont sommé de constituer des témoins ou de retirer les phrases suivantes de l'article intitulé : « La Reculade » :

Trois conseillers municipaux écœurés par ces actes honteux, exprime en par lettre publique tout le dégoût qu'ils en ressentent.

On ne peut pas, en effet, rester ces conseillers n'ont eu le courage civique de faire leurs déclarations au sein de l'assemblée communale dont ils sont membres.

N'apercevant dans ces lignes, que je trouvais au contraire flatteurs, rien qui pût justifier la demande de MM. Duhurcq et Duquesnoy, je me suis refusé à ne rien retrancher, les invitant à bien comprenant pas à se les faire expliquer par leurs amis.

Je n'avais pas à répondre autrement à une démarche aussi [illegible] qui précède.

Rien n'indiquait que cette démarche fut faite pour le compte de M. Coupez, dont le nom n'a même pas été prononcé.

Veuillez agréer, etc

Henri DESCHAMPS.

Scènes de violences aux Hautes voies. — Dimanche soir, vers onze heures, deux ouvriers, Alphonse Vanckout et Théophile Wallemprat, rentraient à leur domicile, maisons Jacquart, au Beau-Chêne, s'en revenant de la ducasse de Wattrelos, et passant à l'endroit dit les Hautes-Voies.

Deux douaniers les rencontrant voulurent les visiter. Wallemprat prit la fuite et Vanckout s'écria : « Tu ne me visiteras pas. »

Des paroles en échangèrent aux douaniers et Vanckout fut sérieusement contusionné. C'est lundi matin seulement, vers cinq heures, qu'on le trouvait à son domicile, ses flancs couverts de nombreuses contusions, qui, heureusement, ne mettent pas ses jours en danger.

Le blessé fut transporté à l'hôpital. Une enquête a été ouverte par M. Chapé, commissaire du quartier.

Jeune garçon blessé. — Un jeune garçon de 11 ans, Albert Davrain, demeurant hameau de la Vigne, maisons Plateau, 17, a été victime, lundi, vers 13 heures de l'après-midi, d'un accident. La roue d'une voiture lui a passé sur le pied droit et lui a écrasé le gros orteil.

Poses-marques. — Dimanche à deux heures, *quai de Marseille, Jules Lepoutre*, journalier, rue Grétry et Stéphanie Desrain, journalière, rue Voltaire, rue Delcour, avaient installé un poses-marques. Un agent vint, qui verbalisa.

Plus tard, vers six heures, le même Jules Lepoutre, accompagné de Jules Lepoutre, de la rue Grétry, Fidéline Demerière avait de nouveau installé la planche bariolée et les trétteaux. Second procès-verbal et confiscation du jeu.

A l'école de natation. — Dimanche à sept heures du soir, un contre-maître de tissage demeurant rue Saint-Pierre, Désiré Deroles, prenait ses ébats dans un bassin de l'école de natation, quand, sortant dans un cabinet, s'aperçut de la disparition de son porte-monnaie, contenant neuf francs.

Violences. — Un jeune ouvrier, César Alvoët, demeurant rue Saint-Jean, faisait du scandale dimanche soir devant la maison de ses parents. On la conduisit au dépôt.

Mme Louise Coudeville, demeurant rue de Condé cour Hespel, battait sa femme dimanche et voulait briser son mobilier. On l'écroua au poste voisin.

Une idylle champêtre. — Les idylles ne meurent jamais.

Dans les bois quand ils sont en herbe.

Cela est permis aux alouettes, mais non pas aux humains.

Dimanche soir vers six heures et demie, alors que dans la campagne recueillie et silencieuse les oiseaux du ciel chantaient langoureusement dans les grands arbres, deux jeunes gens, amoureux comme on dit tant à dix-huit ans, chantaient eux aussi l'éternelle chanson d'amour, et n'avaient pour témoins que les arbres, les autres rares, les épis jaunissants, quand soudain apparut le garde-champêtre des Trois-Ponts, qui par hasard passait par là.

Il dressa, inflexible comme la loi, procès-verbal aux amoureux.

Une distinction. — M. Félicien Jacquemart, jeune gens, amoureux comme on tient